



COMMUNIQUÉ

Le 22/04/26

NON AU SAUVETAGE PUBLIC DES MÉGA-BASSINES DE LA SÈVRE NIORTAISE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL !

Le 27 avril prochain, le Conseil départemental des Deux-Sèvres (CD79) pourrait se prononcer sur le portage public du projet des 16 méga-bassines de la Sèvre niortaise. C'est clairement ce vers quoi Coralie Dénoues veut engager la collectivité, largement incité par le Gouvernement et la FNSEA.

Or, en choisissant de reprendre ce projet, la présidente du Département prendrait le risque de faire peser sur les contribuables deux-sévriens un modèle économique déjà très fragilisé, coûteux, contesté localement et déjà marqué par des échecs similaires (cf les exemples de la CAEDS (Compagnie d'Aménagement des Eaux des Deux-Sèvres) dont le CD79 est actionnaire à 65% et de l'ASA du Bandiat en Dordogne détaillés dans la lettre aux élu-es). Rappelons que ce projet coûte plus de 76 millions d'euros, au profit de 93 exploitations agricoles bénéficiaires !

Ce choix politique aggraverait davantage les tensions et compromettrait toute construction collective autour d'une gestion partagée et durable de l'eau.

Non seulement, l'engagement du CD79 permettrait de « rouvrir la pompe à argent public » (agence de l'eau, fonds hydrauliques de l'État, collectivités locales..) pour relancer la construction de nouvelles méga-bassines, mais en plus, cet engagement servirait très certainement à ce qu'une partie du coût d'exploitation de l'eau utilisée par les irrigants se reporte sur les collectivités. **En clair, vos impôts payent l'eau de ceux qui pillent la ressource en eau avec des bassines non-rentables. C'est déjà le cas concernant l'eau issue des bassines de la Boutonne qui coûte 34 €/m³, mais est facturée 17 €/m³ aux exploitations bénéficiaires.**

Alors même qu'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau est en cours d'élaboration, **ce passage en force irait à rebours des enjeux environnementaux, sanitaires et démocratiques.** Aussi, les engagements en matière de transition agricole et de réduction des pesticides, attendus via le protocole d'accord pour la construction des méga-bassines, n'ont absolument pas été tenus. Loin de là !

De plus, **le Département n'a pas vocation à se substituer à un projet privé au bénéfice d'une minorité d'exploitations.** Son rôle doit être de défendre l'intérêt général comme protéger l'eau potable, soutenir la qualité de l'eau, et financer les services publics essentiels comme les collèges, l'aide sociale à l'enfance, le RSA, les aides aux personnes âgées et porteuses de handicap,...

Pour toutes ces raisons, nous appelons les élu-es à refuser ce transfert de responsabilité.

Le 27 avril, nous serons mobilisé-es devant le Conseil départemental à Niort pour dire :

NON AUX BASSINES ET À LEUR PORTAGE PUBLIC !

OUI À LA PROTECTION DES ZONES DE CAPTAGES D'EAU POTABLE ET À LA FIN DE L'USAGE DES PESTICIDES !

OUI AU FINANCEMENT D'UNE POLITIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR NOTRE TERRITOIRE !

RDV LE 27 AVRIL À 8H30 DEVANT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL À NIORT

